



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

Pascal CHERKI

Député de Paris

Maire du 14<sup>ème</sup> arrondissement

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Paris, le 25 septembre 2012

PC/PORT-01

Monsieur le Premier Ministre,

Je souhaiterais attirer votre attention sur la nécessité d'opérer rapidement une inflexion sensible de la politique de la France dans le domaine de la coopération éducative et linguistique avec le Portugal et dans la redynamisation de l'apprentissage de la langue portugaise sur notre territoire national.

Au cours de la dernière décennie, les gouvernements de droite qui vous ont précédé n'ont eu de cesse de réduire les crédits alloués à la coopération linguistique et éducative de la France au Portugal, ces derniers étant passés de la somme de 140 000 à 40 000 euros annuels soit une diminution de 71%. Dans le même temps le nombre d'attachés de coopération pour le français au Portugal est passé de 5 en 1999 à un seul en 2012, ce qui a entraîné une diminution de 54% du nombre d'inscrits dans nos alliances françaises du Portugal, leur nombre passant de 6 700 à 3 078.

Parallèlement, le nombre d'apprenants de la langue française est tombé en une décennie au Portugal de 410 000 à 237 000 soit une diminution de 42%.

Bien évidemment, cette politique délétère de vos prédécesseurs ne saurait être la seule cause du recul spectaculaire de l'apprentissage du français au Portugal, même si elle y a contribué.

En effet, depuis les années 80, l'anglais a progressé spectaculairement comme première langue vivante enseignée au Portugal ce qui est compréhensible eu égard à la place centrale occupée par cette langue dans les échanges internationaux. En outre, la progression de l'apprentissage de l'espagnol depuis la dernière décennie a connu une poussée très forte au Portugal pour concerner aujourd'hui plus de 75 000 élèves, l'allemand continuant d'occuper une place marginale avec seulement 6 000 élèves concernés par son apprentissage.

Le Français, bien qu'en très fort recul, demeure donc encore la seconde langue enseignée au Portugal. Il s'agit cependant d'un acquis des périodes précédentes où la langue et la culture française exerçaient une attraction très forte dans ce pays, 23% de la population portugaise ayant encore une connaissance de la langue française selon l'enquête Eurostat de 2005.

Aussi, la question de la reconquête de l'enseignement du français au Portugal se pose au risque sinon de voir notre influence reculer encore plus fortement dans les années à venir. Cette question se pose-t-elle maintenant à un moment où notre partenaire portugais s'interroge sur les choix à faire dans un contexte de contraction très sensible de ses engagements budgétaires en faveur de l'éducation. En effet, Vous n'êtes pas sans savoir que le budget alloué à l'éducation nationale au Portugal a atteint en 2012 son plus bas niveau depuis le début des années 90 où, avec 3,8% du PIB, il représente un des plus faibles niveaux d'engagement budgétaire parmi les pays de l'Union Européenne.



L'enseignement d'une seconde langue vivante dans le système éducatif portugais a été confiné aux trois dernières années du cycle équivalent à notre collège en France. On note également une quasi disparition de son enseignement en cycle de *Secundaria*, l'équivalent de notre lycée en France.

Le Ministère de l'éducation portugais poursuit une politique active de regroupements d'écoles et fixe le seuil d'effectifs à 20 élèves minimum pour l'ouverture ou le maintien de classes de langues vivantes étrangères. Or, cette politique, si elle était amenée à se poursuivre, risquerait d'avoir pour conséquence de proposer une offre encore plus limitée dans l'enseignement secondaire et un recentrage vers l'apprentissage de la seule langue anglaise.

J'attire par ailleurs votre attention sur la situation particulière des professeurs de français au Portugal. Leur nombre est actuellement de 2 648 mais 50% d'entre eux seront conduits à partir à la retraite d'ici une décennie. C'est pourquoi le moment semble venu d'adresser aux autorités portugaises un signe fort de notre volonté d'infléchir notre politique.

Une prochaine Rencontre de Haut Niveau entre nos deux gouvernements pourrait être l'occasion de finaliser un accord cadre de coopération éducative et linguistique actuellement en discussion entre les services compétents de nos deux pays. A défaut de la tenue dans un délai rapproché de cette Rencontre de Haut Niveau, il serait néanmoins souhaitable que l'accord-cadre de coopération éducative et linguistique soit finalisé et conclu entre nos pays. Cette inflexion de notre politique, que j'appelle de mes vœux, implique, au-delà du nécessaire renforcement de nos moyens de coopération éducative et linguistique au Portugal, de revisiter notre politique de l'apprentissage du portugais sur notre territoire dans un objectif de réciprocité.

En 2010-2011, plus de 31 500 élèves apprenaient le portugais dans notre pays, 14 600 dans le premier degré et 16 900 dans le second degré. Après une forte décrue dans les années 90, on note une progression régulière depuis 2001 d'environ 5% par an en moyenne. En revanche le corps des enseignants de portugais est en diminution constante depuis 1998 où de 338 professeurs nous sommes tombés en 2011 à 254 professeurs, dont 50 agrégés, 151 certifiés, 3 adjoints d'enseignement et 50 contractuels vacataires, soit une diminution de 25% du nombre d'enseignants de portugais en 12 ans.

Autre signe très inquiétant, aucun poste pour la langue portugaise n'a été ouvert au concours du CAPES et de l'agrégation en 2011 et 2012 et, à ma connaissance, aucune ouverture n'est envisagée pour 2013 alors que 20% des enseignants de langue portugaise en France sont non titulaires. La non-ouverture de postes aux concours de recrutement influe très négativement sur le développement des études luso-brésiliennes dans l'enseignement supérieur par le non renouvellement des emplois. Cette politique est très préjudiciable.

Elle l'est bien évidemment dans notre capacité à attendre en retour un effort de notre partenaire portugais dans l'enseignement de la langue française au Portugal. Elle est très mal ressentie par la communauté des lusophones et des luso descendants dans notre pays qui compte plusieurs centaines de milliers de personnes et qui se sentent injustement méprisés dans leur volonté de transmission d'un héritage culturel qui a positivement enrichi la diversité de notre communauté nationale.

Elle apparaît à contre-courant d'un effort soutenu par d'autres secteurs de la société française dans la diffusion de la culture portugaise et lusophone dans notre pays, j'en veux pour preuve notamment l'extraordinaire vitalité de l'effort de traduction d'auteurs de langue portugaise par les éditeurs français depuis de nombreuses années.


Enfin, et ce n'est pas la moindre des préoccupations, cette politique dessert substantiellement les intérêts de notre pays qui voit son influence remise en question dans le monde lusophone alors que l'émergence du Brésil comme un acteur de premier plan de la mondialisation devrait, au contraire, nous conduire à redoubler d'efforts.

Avec 234 millions de personnes répartis sur quatre continents, le portugais constitue aujourd'hui la troisième langue européenne parlée dans le monde après l'anglais et l'espagnol depuis que l'accord intervenu entre les pays lusophones dit « *accord orthographique* » a uniformisé la langue portugaise.

Je vous remercie de toute l'attention que vous allez porter à ce courrier et des suites que vous pourriez y apporter.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de ma très haute considération.

*Cordialement*



Pascal CHERKI  
Député-maire

Monsieur le Premier Ministre  
Monsieur Jean-Marc AYRAULT  
Hôtel de Matignon  
57, rue Varenne  
75007 Paris